

protection pour ses co-religionnaires Guillaume II répondit : « Vous n'ignorez pas que dans le Luxembourg aussi bien qu'aux Pays-Bas un grand nombre d'israélites se trouvent être au service de l'Etat, ce dont je me félicite. Les juifs se sont toujours montrés fidèles et loyaux sujets et ont été à tout temps les meilleurs amis de ma maison. Ils ont trouvé, depuis toujours, un refuge dans mon Etat et ils n'ont jamais manqué d'être au plus haut degré reconnaissants pour ce bienfait. » (63) Le roi profita aussi de son séjour pour s'entretenir plus d'une heure avec Mgr LAURENT qui lui décrivit — à sa façon — « les hommes auxquels le souverain avait confié l'administration du pays. »

Dans une adresse qu'elle avait élaborée le 4 juin, la Chambre de commerce recommanda à la sollicitude du souverain les questions ayant rapport au colportage, aux droits perçus sur la Moselle et le Rhin ainsi qu'à l'agriculture et à ces industries qui profitaient encore de la loi de faveur belge.

Le 11 juin, jour de départ du roi grand-duc, une députation des Etats conduite par le gouverneur de la Fontaine se rendit à Walferdange pour présenter au souverain une adresse dans laquelle son attention était attirée tout particulièrement sur la nécessité de prendre certaines mesures dans l'intérêt de l'agriculture lésée par l'union douanière.

Le passage de Guillaume II fut encore marqué par deux dons : le roi grand-duc contribua pour 5 000 florins à l'achèvement de l'Hôtel-de-ville de Luxembourg et la reine ANNE PAULOWNA fit parvenir 2 000 florins « pour aider à la restauration des bâtiments du pensionnat Ste-Sophie et de l'école des filles pauvres. » (64)

Voici encore un petit épisode qui démontre avec quelle confiance les plus humbles pouvaient aborder Guillaume II. Pour agrandir le parc du pavillon de Walferdange on avait acheté à la commune, pour les démolir, quelques maisonnettes sises dans la direction de Helmsange. Cette mesure risquant de mettre sur le pavé le pauvre bougre de berger communal, la femme de celui-ci profita d'une promenade matinale du roi grand-duc pour implorer son secours. La démarche si imprévue rapporta d'abord à la bonne femme quelques pièces d'or puis, après que le roi eut fait venir le bourgmestre, une nouvelle demeure. (65)

Les sympathies que Guillaume II de son côté éprouvait pour les Luxembourgeois ne l'empêchaient pas d'avoir, au cours des années à venir et à différentes reprises, maille à partir avec les dirigeants de notre pays. Nous sommes renseignés à ce sujet entre autres par la correspondance du baron de BLOCHAUSEN. Ainsi lorsqu'en octobre 1842 le chancelier demanda au roi des instructions à donner aux trois députés des Etats, délégués pour présenter une requête concernant entre autres la publicité des débats, Guillaume II répondit : « Vous